



**District de la Loire de Football**  
2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

St-Priest-en-Jarez, le 9 avril 2020

### **Message à l'attention des Présidentes et Présidents**

Dans un premier temps je vous renouvelle, au nom du Comité de Direction du DLF, tout notre soutien dans cette période si particulière, stressante et angoissante, avec ce risque réel de contamination et ce confinement qui n'en finit pas.

Je voudrais vous remercier pour tous les retours que vous nous avez fait parvenir, collectés par Michel Barsotti et mis en forme par Paul Brideau. Sachez que l'ensemble de vos remarques et suggestions sont remontées à notre président de ligue, Pascal Parent ; autant de témoignages et d'idées qui ont alimenté la réflexion générale et celle du Comité Exécutif de la FFF.

Dans un deuxième temps, je souhaite vous faire part des décisions prises par le COMEX, les principes généraux validés et les sujets en cours de réflexion.

#### **Les élections**

Le COMEX a décidé de repousser les élections au mois de mars 2021 pour la Fédération, en janvier 2021 pour les ligues et, au plus tard, mi-décembre 2020 pour les districts. Ces derniers pourront organiser des assemblées générales en juin, sauf contre indication de l'Etat, mais non électives. L'assemblée financière, ordinairement programmée à l'automne, pourra être également une assemblée électorale.

#### **Poursuite des compétitions**

Dans le cas, fort probable, d'une prorogation de la période de confinement au-delà du 15 avril, le COMEX aura certainement à s'interroger sur la poursuite des compétitions en ligues et districts. **La décision sera nationale.** Pour les compétitions nationales gérées directement par la FFF, les décisions ne seront pas forcément les mêmes car extrêmement complexes sur un plan juridique, droit du travail et partenarial.

#### **Classements**

Le COMEX repousse d'ores et déjà le principe de l'année blanche, car trop injuste pour les équipes avec des positions déjà bien marquées, au terme des trois quarts de nos championnats.

Le COMEX opte pour une détermination totale des montées et descentes, de sorte à ne pas pénaliser la saison prochaine avec des programmations surchargées.

Le COMEX se positionne uniquement sur les championnats, les coupes régionales et départementales étant déjà « enterrées ».



## **District de la Loire de Football**

2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

### **Modalités de détermination des montées et descentes**

La FFF va déterminer des règlements spécifiques : un groupe de travail est déjà à pied d'œuvre. Quel que soit le principe adopté, il sera **national**, ne laissant aucune marge d'adaptation pour les ligues et les districts. Dans ces conditions, les appels et réclamations seront jugés sur la base de textes fédéraux validés par la FFF et applicables sur l'ensemble du territoire et outre-mer.

### **Caisse de solidarité**

La FFF envisage de créer un fond de solidarité, abondé par la FFF, les ligues et districts, ouvrant droit à un « avoir » auprès de la ligue et/ou du district pour leurs dépenses (licences, cotisations, engagement...) de début de saison prochaine. Un groupe de travail a été constitué pour évaluer les pertes réelles des clubs. Avec l'arrêt des compétitions, les clubs ont certes perdu les recettes des buvettes, mais ont, en contrepartie, économiser des frais liés aux compétitions : frais d'arbitrage, amendes disciplinaires et réglementaires, frais de déplacement.

Le COMEX est parfaitement conscient que le mois de juin représente, avec les tournois et différentes manifestations, une période stratégique en terme financier pour les clubs : tout dépendra des conditions du déconfinement et des possibilités ou non de jouer d'ici la fin de saison.

Le COMEX mesure également que les ligues et districts vont forcément vers une diminution de leurs recettes, même si, pour l'heure, il est difficile d'évaluer le niveau des pertes.

A ce stade de la réflexion, le COMEX n'envisage pas de remboursement d'une partie des licences, comme demandé dans certaines ligues ; en revanche il maintient toutes les aides et dotations aux ligues, districts et clubs, déjà programmées.

### **Les décisions du District de la Loire**

Je veux, au nom du Comité de Direction du District de la Loire, vous assurer que nous restons mobilisés pour vous apporter l'aide et le soutien le plus complet possible, mais comme vous l'aurez compris, la fédération souhaite prendre la main sur la suite des événements, ce qui, à notre avis, est probablement la meilleure solution.

Nous pouvons, d'ores et déjà, acter que toutes les rencontres relevant du football d'animation sont définitivement suspendues, que l'ensemble des coupes départementales sont également annulées.

La grande fête des bénévoles, à l'occasion du Centenaire de notre District, est repoussée au 28 novembre 2020, toujours au Zénith de Saint-Etienne.



**District de la Loire de Football**

2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70  
district@loire.fff.fr

Suivant les conditions du déconfinement, nous souhaitons maintenir les cinq soirées de consultation initialement prévues (dates à redéfinir), ainsi que notre Assemblée Générale d'été. Les services administratifs du DLF étant à l'arrêt, notre directeur administratif Frédéric Bouteille assure, seul, le suivi et le lien avec vous, à travers le site internet du DLF, qu'il en soit grandement remercié. Dans le cas où l'organisation de notre assemblée générale d'été n'était pas réalisable, nous étudions une forme de validation des modifications de nos textes sous une forme électronique.

Enfin, concernant la suite de nos championnats, nous attendons la décision de l'Etat, mais, vous l'aurez tous compris, il reste peu de chances que nous rechaussions les crampons...

**Bon courage à tous et restez confinés !**

**Thierry DELOLME**

*Président*

*District de la Loire de Football*